VAE MODULAIRE MODULE « CIBLAGE DU DIPLOME ET ADMISSIBILITE »

I. PRESENTATION GENERALE DE LA DEMARCHE

La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Un an au moins d'expérience en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire.

(Article L 6411-1 du Code du Travail)

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

https://www.education.gouv.fr/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae-3077

II. FINALITE D'UN BILAN DE COMPETENCES MODULAIRE

La VAE modulaire a pour objectif d'accompagner toute personne dans son parcours de validation des acquis.

À tout moment de son parcours chacun peut éprouver le besoin d'être accompagné dans la mise en œuvre de sa démarche de validation des acquis : ciblage du diplôme ou de la certification, démarches de demande d'admissibilité, rédaction du livret 2 en se conformant aux exigences du référentiels du métier ciblé, préparation à la soutenance devant le jury, conseils de formations complémentaires dans le cadre d'une validation partielle etc.....

L'accompagnement VAE modulaire s'adapte aux besoins individuels.

Chaque Module est par conséquent unique, puisqu'il répond précisément aux besoins exprimés par le bénéficiaire.



DEROULEMENT

A) Phase de négociation / Rendez-Vous préalable

- Définition, analyser la nature de ses besoins
- Information sur les conditions de déroulement des objectifs des Modules ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Contractualisation et spécification de la démarche

B) Phase Réalisation

- Spécification des objectifs
- Mise en œuvre des objectifs du module choisi
- Renforcement à la concrétisation
- Explicitation, Appropriation
- Rédaction de la synthèse du module (sauf pour le livret 2)
- Remise de la synthèse du module ou le livret 2 au client

C) Phase de suivi

• Conseil-préconisation

Après présentation devant le jury un entretien d'une heure est proposé au bénéficiaire pour faire le point sur les formations complémentaires dans le cadre d'une validation partielle (uniquement pour Module Elaboration Livret 2)

COACHING . FORMATION . RECRUTEMENT . BILAN DE COMPETENCES . MOBILITE PROFESSIONNELLE

Siret n° 443 400 817 00047 - Code APE: 8559A

SIEGE SOCIAL: 20 Esplanade Charles de Gaulle - 92000 NANTERRE TEL: 02 41 24 05 42 - MAIL: archi-med@archi-med.fr 355 Avenue Patton

49066 ANGERS

Siret n° 443 400 817 00062

7 bis Place Coty 37100 TOURS Siret n° 443 400 817 00070



IV. DESCRIPTION DES MODULES

MODULES	OBJECTIFS DES PHASES ET ETAPES	MOYENS ET OUTILS AU SERVICE DE LA METHODOLOGIE	NOMBRE DE SEANCES, AMPLITUDE
PHASE DE NEGOCIATION ET RDV PREALABLE	Définir et analyser la nature des motivations et des besoins du demandeur : Confirmer son engagement actif dans la démarche de VAE. L'informer sur les conditions du déroulement de la démarche, sur les méthodes et techniques mises en œuvre. Etablir une convention tripartite.	Grille d'analyse partagée de situation Informations à partir du site web RNCP Informations des sites web des diplômes ou des certifications	Première séance préalable à la démarche qui n'engage ni le demandeur, ni le consultant Entretien individuel 1H00 Non comptabilisé
MODULE CIBLAGE DU DIPLOME ET ADMISSIBILITE »	Reconstituer et analyser sa trajectoire professionnelle, extra professionnelle et/ou bénévole Cibler la certification la plus en adéquation avec les expériences et le parcours professionnel Affiner les transpositions et identifier les savoir-faire transférables Opérer la mise en adéquation des compétences au regard du référentiel de la Apporter une aide concrète à la rédaction du dossier de recevabilité (mise en forme, correction, enrichissement du dossier) Conseiller et aider le candidat dans la récolte des preuves.	Analyse du parcours personnel et professionnel (Prérequis) Inventaire des compétences Support d'inventaire des compétences ARCHI- MED° Fiches RNCP en lien avec les diplômes Référentiels des diplômes Livret 1 ou dossier de recevabilité Attestations de travail, diplômes, bulletin de salaires, attestations de formations etc S'informer sur les durées de validités des titres professionnels	3 séances en Entretiens individuel 6H00



Inscription: https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/

COACHING . FORMATION . RECRUTEMENT . BILAN DE COMPETENCES . MOBILITE PROFESSIONNELLE

Siret n° 443 400 817 00047 - Code APE : 8559A
SIEGE SOCIAL : 20 Esplanade Charles de Gaulle - 92000 NANTERRE
TEL : 02 41 24 05 42 - MAIL : archi-med@archi-med.fr

7 bis Place Coty 37100 TOURS Siret n° 443 400 817 00070

355 Avenue Patton 49066 ANGERS Siret n° 443 400 817 00062

